

LE TABOU DU GENOCIDE ARMENIEN¹

Ahmet Insel

Il y a vingt ans, la question du génocide arménien n'était quasiment pas discutée en Turquie. A l'approche des 24 avril, jour de commémoration de la rafle des intellectuels arméniens à Istanbul en 1915, les journaux à grands tirages parlaient des revendications à l'étranger des Arméniens pour le « prétendu génocide ». Dans la presse le mot « génocide », pour ce qui concerne le cas arménien, était toujours accompagné par l'expression « prétendu » soit par conviction, soit pour se préserver des foudres des milieux nationalistes et de la justice. Aujourd'hui le terme « génocide » ne déchaîne plus les mêmes passions haineuses, les ouvrages portant ce titre sont édités sans crainte de répression judiciaire et des réunions publiques se tiennent, non pas dans toutes les villes et universités de la Turquie, mais dans un nombre significatif de villes et dans quelques universités. La confrontation de la société turque avec la réalité du génocide arménien avance mais inévitablement lentement aux yeux des Arméniens, notamment de la diaspora. Depuis la Turquie, on a tendance à voir le verre à moitié plein, du côté des Arméniens, on voit naturellement le verre qui continue à rester en grande partie vide un siècle après. Nous sommes dans deux registres du temps, non pas opposés, mais très fortement décalés.

Il y a dix-neuf ans, la création de l'hebdomadaire Agos, par Hrant Dink, avec des articles en turc et quatre pages en arménien, a été un petit événement. Cela n'avait pas créé de réaction majeure des milieux nationalistes dans un premier temps. Il faut dire aussi que la Turquie traversait une période très trouble, avec des assassinats quotidiens d'opposants kurdes et une pression organisée par l'armée turque pour pousser à la démission le gouvernement de coalition dirigé par le chef de file du courant de l'islam politique turc, Necmettin Erbakan. Les réactions souvent orchestrées par les autorités turques et notamment par le comité interministériel pour « lutter contre les revendications sans fondement des Arméniens » étaient concentrées sur les différentes

¹ Publié dans la Revue des Deux-Mondes, avril 2015.

résolutions de reconnaissance du génocide qui étaient en cours d'adoption par les parlements de plusieurs pays et surtout, la veille de chaque 24 avril, sur le mot que va prononcer le président américain le jour J. Par ailleurs comme la lutte avec l'organisation séparatiste kurde PKK se poursuivait d'une manière sanglante, les politiciens d'extrême-droite mais aussi ceux qui se situent au centre-droit voir au centre-gauche, avaient commencé à insinuer dans les années 1990 que la plupart des combattants du PKK tués étaient non circoncis et par conséquent des Arméniens cachés. En mars 1997, la ministre de l'intérieur Meral Akşener, dans un élan nationaliste traitait de « progéniture d'arméniens » le chef du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan qui résidait à l'époque à Damas. Cela s'ajoutait aux autres injures qui étaient quotidiennement proférées par les officiels et la presse turcs envers lui. Devant la réaction exprimée par la communauté arménienne et surtout par le jeune hebdomadaire Agos et les milieux démocrates, la ministre s'était défendue en précisant qu'elle « n'avait pas parlé des arméniens de Turquie mais de la race arménien » ! Dans les années 1990, une première fenêtre s'était ouverte avec la reconnaissance de l'Arménie indépendante par la Turquie et les premiers contacts diplomatiques entre les deux pays grâce aux efforts des leurs présidents respectifs, Turgut Özal et Levon Ter Petrossian. Mais cette ouverture n'avait pu résister au conflit de Haut Karabakh, et la Turquie avait fermé sa frontière avec l'Arménie avant même l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Mais c'était aussi l'époque où une opposition démocrate commençait à s'interroger depuis le coup d'Etat militaire de 1980 sur l'histoire officielle de la République, sur ses récits fondateurs et ses tabous. Dans ce cadre, la sortie du livre de Taner Akçam en 1992 est un tournant important². L'ouvrage pose ouvertement la question du lien entre la formation de l'identité nationale turque et le massacre des Arméniens. Des traductions d'ouvrages traitant du génocide arméniens commencent timidement à voir le jour, publiés par la maison d'édition Belge mais ils restent sous la menace du code pénal turc qui réprime par une peine de prison ferme tout propos considéré comme injurieux envers l'identité turque. Parler du génocide des Arméniens est considéré par la jurisprudence de l'époque comme une telle injure. Les rares ouvrages publiés sont saisis ou circulent plutôt sous le manteau. Au milieu des années 1990 s'ouvre aussi la maison d'édition Aras tenue par des Arméniens de Turquie.

² Taner Akçam, *Türk Ulusal Kimliği ve Ermeni Sorunu*, İletişim Yayınları, İstanbul, 1992, [*L'identité nationale turque et le problème arménien*].

Néanmoins, au milieu de la décennie 1990 la question arménienne restent essentiellement sous le monopole du très officiel Institut Turc de l'Histoire avec à sa tête Yusuf Halaçoğlu, un historien très engagé dans le négationnisme et qui sera élu député en 2001 dans les rangs du parti d'extrême-droite nationaliste. Une fois député, il continue son travail de dénonciation des Arméniens kurdififiés et affirmer par exemple en 2012, qu'une vingtaine de tributs kurdes actuels sont en réalité des tributs arméniens. Loin d'être un simple travail d'historien, ce rappel régulier sur l'arménité d'une partie des kurdes d'aujourd'hui s'inscrit dans un travail de délégitimation des revendications de reconnaissance et d'égalité des kurdes.

Avec le tournant des années 2000, la question arménienne est de plus en plus discutée dans la société civile. Le feu vert donné par le Conseil européenne à la candidature de la Turquie en décembre 1999 et l'accalmie sur le front de la lutte avec le PKK à la suite de l'arrestation au mois de février de la même année d'Abdullah Öcalan au Kenya et sa remise aux autorités turques, créent des conditions favorables pour parler plus ouvertement et publiquement de la question arménienne en Turquie. Mais encore bien modestement et timidement.

Une des premières initiatives est la tenue en 2001 d'une conférence à Istanbul avec la participation des Arméniens de l'Arménie à l'initiative de l'Assemblée Citoyenne Helsinki. La même association poursuivra son travail de dialogue entre les sociétés civiles des deux pays par l'organisation d'école d'été mixte avec des jeunes venant d'Arménie et de Turquie à partir de 2005. Si les traductions d'ouvrages portant sur le génocide et des articles dans les revues turques traitant de cette question commencent à se multiplier, le moment critique fût la décision de réunir une conférence internationale sur les Arméniens ottomans en 2005 à l'initiative de trois universités. Interdit au départ, la conférence arrive à se tenir quelques mois après et c'est une grande première. Les publications se multiplient et par réaction à cette conférence plusieurs universités publiques organisent aussi des colloques pour dénoncer les mensonges sur le « prétendu génocide arménien », certaines poussant le bouchon jusqu'à tenir des réunions pour dénoncer les crimes commises par les Arméniens et le génocide subi par les populations turco-musulmanes. Comme partout ailleurs, le degré du négationnisme augmente dans un premier temps avec le développement du débat, de la révélation des faits, de la multiplication des publications et des mémoires qui se libèrent autour de la question arménienne.

L'assassinat de Hrant Dink, le rédacteur en chef d'Agos, en janvier 2007 fait accélérer ce processus de prise de conscience et surtout lui donne une dimension supplémentaire. Jusque-là, on ne parle quasiment pas publiquement en Turquie de l'exigence d'une reconnaissance officielle par l'Etat turc des crimes commises et encore moins des réparations. L'attention est surtout portée sur une reconnaissance par la société civile avant même d'une reconnaissance par l'Etat. La campagne de pardon lancée en 2008 relève surtout de cet objectif³. La création de l'association *Dur De !*, un peu comme l'équivalent local de *Halte aux racismes* va accélérer et développer des initiatives de reconnaissance. L'Association des Droits de l'Homme de Turquie avait commencé à organiser une commémoration le 24 avril à partir de 2005 une commémoration dans laquelle elle appelait à la reconnaissance du génocide par l'Etat turc⁴ mais son audience restait confidentielle. En 2010, pour la première fois, à l'initiative de *Dur De !* une commémoration publique a lieu le soir du 24 avril sur la place Taksim avec la participation de quelques milliers de personnes. Depuis les commémorations publiques du 24 avril s'effectuent aussi dans une petite dizaine de villes de Turquie. En 2014, l'Association des droits de l'Homme et *Dur De !* ont organisé ensemble la commémoration sur la place Taksim et l'appel à l'Etat turc de reconnaître le génocide des arméniens figurait dans l'appel.

La société turque touchée au vif

A côté de l'accélération des ouvrages portant sur les arméniens convertis, sur la confiscation des « biens abandonnés », sur la participation des populations locales aux massacres et la poursuite de la politique d'épuration ethno-religieuse en Turquie jusqu'aux années récentes, des travaux d'histoire orale et d'histoire locale se développent. La Fondation Hrant Dink organise chaque année une grande conférence sur les différents aspects du problème arménien et brise les tabous. En 2011 sur l'histoire sociale d'Adana durant laquelle les massacres 1909 occupent la place prépondérante. En 2014, dans la prestigieuse Faculté de sciences politique d'Ankara, à propos des conséquences de la fermeture des frontières avec l'Arménie. Le colloque international de Diyarbakir en 2012 sur l'histoire des Arméniens de la ville a été l'occasion de révélations multiples d'émotion extrême. L'exposition de cartes postales attestant la présence arménienne dans les multiples localités anatolienne avant 1915 et leur disparition brutale après fut aussi un moment important de confrontation à la

³ Cengiz Aktar, *L'Appel au Pardon. Des Turcs s'adressent aux Arméniens*, Editions du CNRS, Paris, 2010.

⁴ Burçin Gerçek, « Qu'entend-on par la reconnaissance du génocide arménien en Turquie ? », www.repairfutur.net.

réalité de la disparition de la présence d'un peuple et des traces de sa culture. L'exposition tourne dans plusieurs villes de la Turquie. Les fondations Heinrich Böll et Friedrich-Ebert et surtout la Société Anadolu Kültür soutiennent plusieurs actions d'échange culturel, d'exposition et de rencontre sur les différents aspects du problème arménien.

Bref, depuis 2005 la société turque a reçu en pleine figure des pans entiers de son propre histoire, jusque-là travestie ou passée sous silence. Aujourd'hui, on ne peut plus prétendre à l'ignorance sur le sujet à moins d'exprimer ainsi pudiquement sa volonté d'ignorer ces faits.

En 2005, la première réaction officielle à l'annonce de la conférence sur les Arméniens ottomans avait été violente. Le ministre de la justice de l'époque et l'actuel président du Parlement n'hésitait pas à dénoncer « le poignard dans le dos ». Lors du lancement de la pétition d'appel au pardon en 2008, les diplomates à la retraite et le Premier ministre Erdogan avaient réagi en concert. Recep Tayyip Erdogan déclarant que « s'il se trouve des gens pour demander pardon d'un tel génocide, sans doute faut-il croire qu'ils l'ont commis ». Et affirmant que « ce n'est pas le problème de la République de Turquie. Si un tel crime a eu lieu, ses auteurs peuvent s'en excuser mais ni moi, ni mon pays, ni mon peuple ne sommes concernés (...) A quoi tout cela sert-il si ce n'est à créer le chaos, à nous déstabiliser ? Si ce n'est à nous ramener en arrière »⁵.

Cette forte réaction de dénégation qui ne sera cependant jamais accompagnée de poursuites judiciaires contre les auteurs de l'appel, signale, comme le rappelle Murat Paker, un psychanalyste turc signataire de l'appel, « l'impact de la campagne au-delà de toute attente ». « Au cours d'une psychothérapie, ajoute-t-il, plus la réaction du patient est grande, plus vous savez l'avoir touché au vif »⁶. En effet la société turque est touchée au vif même si, dans sa grande majorité elle continue à feindre l'indifférence.

L'assassinat de Hrant Dink change aussi l'attitude de la communauté arménienne de Turquie, réduite à environ cinquante mille personnes. Notamment une partie de la jeunesse arménienne s'engage massivement dans les mouvements de protestation, des associations se développent, des projets éclosent, comme par exemple une radio en arménien occidental et en turc émettant sur Internet, *Nor Radyo*, ou des initiatives entre la Turquie et

⁵ Cengiz Aktar, op. cit. p. 33-34.

⁶ Ibid, p. 44.

l'Arménie. Mais il ne faut pas embellir outre mesure ce tableau. Être arménien dans la Turquie d'aujourd'hui continue d'être une dure épreuve comme c'est d'ailleurs le cas pour les minorités non-musulmanes, grecque orthodoxe, juive, syriaque, catholique ou protestante. Comme les Kurdes, qui ont beaucoup gagné pour la reconnaissance de leur identité depuis les années 1980, les Arméniens connaissent un certain élargissement de leurs droits et une plus grande visibilité sociale. Mais le fondateur de la maison d'édition Aras, Yetvart Tomasyan, décrit les vicissitudes d'être encore et toujours un citoyen de seconde classe en Turquie, voire même d'être citoyen uniquement sur papier, « un citoyen étranger » que l'Etat et la majorité de la population soupçonnent en permanence d'être en intelligence avec les ennemis⁷.

En effet, si le travail sur la reconnaissance des crimes contre l'humanité, des crimes génocidaires perpétrés envers les Arméniens progresse, d'autres dossiers restent à ouvrir : le crime subi par les populations alévie et arménienne de Dersim en 1937-1938, les épurations ethniques subies par les Grecs orthodoxes à partir de 1914, les crimes génocidaires perpétrés contre les syriaques en 1915-1916, les pogroms subis par les juifs de Thrace dans les années 1930 et, les crimes d'Etat commis contre les Kurdes, contre les militants de gauche tout au long des régimes d'état d'exception. La liste est longue. Il faut ajouter à cela les musulmans victimes des exactions de la laïcité militante et autoritaire de l'Etat kémaliste. L'identité victimaire est probablement, l'identité secrètement la plus partagée dans la société turque d'aujourd'hui, ce qui rend difficile de parler du génocide arménien comme d'un fait singulier.

Dans la Turquie d'aujourd'hui, ni Recep Tayyip Erdogan, désormais président de la République, ni les membres du gouvernement AKP, le Parti pour la justice et le développement et le Premier ministre Ahmet Davutoglu, ni la majorité de la société turque sont prêts à reconnaître le génocide⁸. Et ils sont sincèrement convaincus qu'il n'y a pas eu de génocide mais des crimes commises de part et d'autre lors de la catastrophe de la Grande Guerre, d'où le concept de « mémoire juste » proposé par Ahmet Davutoglu, susceptible de satisfaire la grande majorité des habitants de la Turquie. Une mémoire qui prétend être juste en tenant compte des massacres qu'ont subis dans les mêmes périodes d'autres communautés, et au premier chef les musulmans. Une mémoire juste, c'est-à-dire équilibrée, la reconnaissance des malheurs subies par

⁷ Yetvart Tomasyan, « Etre Arménien en Turquie aujourd'hui », www.repairfuture.net.

⁸ Ali Bayramoglu, « La Turquie n'est pas prête pour des excuses », www.repairfuture.net.

chacun compensant et effaçant en quelque sorte le malheur des autres, en les aplatissant tous pour les mettre sur un même plan. La mise en parallèle par le gouvernement de la commémoration du centenaire de la bataille des Dardanelles et de « la déportation des arméniens » procède de la même stratégie.

2015 sera forcément une nouvelle année charnière dans la confrontation de la société turque avec la réalité des revendications arméniennes. Si une reconnaissance par l'Etat turc du génocide proprement dit n'est pas encore à l'ordre du jour, la reconnaissance des crimes spécifiques commises envers les Arméniens ottomans n'est plus du domaine de l'impossible. Le premier pas timide effectué par Recep Tayyip Erdogan, en avril 2014, quand il était encore premier ministre, peut être poursuivi par lui-même en tant que président ou par son successeur à la tête du gouvernement. En tout cas, il n'y a plus sur cette question la même hostilité dans la majorité de la société civile. Mais les calculs électoraux à la marge en vue des élections législatives le 7 juin 2015 ont de fortes chances de peser plutôt pour une attitude silencieuse du gouvernement, qui préférera ignorer les différentes manifestations de commémorations organisées en Turquie. Les partis d'opposition sociale-démocrate, mis à part dans une certaine mesure le Parti démocratique des peuples, HDP, pro-kurde et se situant à gauche de l'échiquier, ne seront pas plus actifs que le gouvernement sur ce sujet. Dans la Turquie d'aujourd'hui, une ouverture substantielle sur le problème arménien retire beaucoup de voix aux élections qu'elle n'en apporte. D'où la responsabilité qui pèse entièrement en Turquie sur une partie de la société civile pour à la fois poursuivre le travail de mémoire et créer et entretenir le dialogue entre la société turque, la diaspora arménienne et la société arménienne.

Si le débat sur les crimes commis contre les Arméniens ottomans est relativement audible, si la société turque est incomparablement plus consciente de l'existence de ce problème, en revanche la question des réparations reste encore un tabou. Il n'y a quasiment pas de débat sur ce que peut signifier une réparation ni sur ses modalités propres. Le gouvernement a seulement prononcé, et d'une manière vague, la possibilité d'attribuer la nationalité aux descendants des Arméniens ottomans et Ahmet Davutoglu, quand il était ministre des Affaires étrangères, a donné l'ordre aux ambassadeurs de Turquie de prendre contact avec les membres de la diaspora arménienne et les considérer comme des membres de la « diaspora de la Turquie ». La restitution d'une partie des biens saisis aux fondations arméniennes et grecques et quelques autorisations de

restauration d'églises restent, à ce jour, les seuls pas allant dans le sens d'une réparation. La société civile aussi reste plutôt muette sur cette question. Mais à Ankara, le 24 avril 2014, les organisateurs de la commémoration avaient rendue publique une série de revendications, dont une demande de réparation par la restitution à tous les Arméniens leurs biens et leur citoyenneté. Sur la question du devoir de mémoire, quelques associations, notamment la Fondation pour l'histoire, recensent dans les livres scolaires tous les passages négationnistes, racistes ou xénophobes et les dénoncent par des campagnes publiques de sensibilisation. Enfin il existe aussi un mouvement soutenu par plusieurs organisations et initiatives de la société civile pour que les noms des criminels de guerre, et surtout celui de Talat Pacha, le principal responsable du génocide, soient retirés des rues, des boulevards, des places publiques, des écoles. Tous les ans, les membres de l'initiative qui s'appelle Les Amis de Hrant débaptisent la rue Ergenekon, référence prisée par l'ultra-nationalisme turque depuis le début du 20^e siècle pour la baptiser « rue Hrant Dink ». Ils espèrent ainsi un jour faire céder la municipalité de l'arrondissement.

La société turque est encore dans les balbutiements du processus de reconnaissance du fait génocidaire et très loin du débat sur les modalités des réparations de ces crimes, dont la totalité des victimes directs ne sont plus en vie. C'est sans conteste la question des réparations qui braque aujourd'hui une partie importante des ressortissants de Turquie, Turcs, Kurdes, Circassiens ou autres, et qui déclenche immédiatement ce que nous nommons en Turquie le syndrome de Sèvres, du nom du traité de paix signé en 1920 entre les Alliés et l'Empire ottoman, mais non ratifié et rendu caduque par le nouveau traité signé en 1923 à Lausanne avec le jeune gouvernement d'Ankara. Si, en plus, quelques organisations arméniennes prononcent des revendications territoriales à titre de compensation, il devient quasiment impossible d'aboutir à un débat serein. Mais l'appel d'une centaine d'arméniens et de turcs à élaborer « un rêve ensemble » contenait aussi quelques propositions symboliques de réparation, comme par exemple le partage de l'administration du mont Ararat transformé en parc national, ou l'accès privilégiés à l'Arménie dans deux ports d'Anatolie⁹. Cet appel a été publié en Turquie et un millier de personnes l'ont signé en ligne sans qu'il y ait aucune réaction farouche des milieux nationalistes ni des autorités officielles. L'appel a-t-il échappé à leur vigilance ? Peut-être. Mais en tout cas, le fait que ces milieux ne soient plus autant vigilants sur cette question épineuse,

⁹ Appel publié en France dans Libération et en Turquie dans le journal Radikal le 29 mai 2014, et ouvert aux signatures sur le site www.ourcommondream.org.

peut être interprété comme un signe encourageant. Mais il faut se garder aussi de tout optimisme béat à ce sujet, la société civile dont il est question dans cette article représente une petite minorité à l'échelle de la société turque. Mais elle est consciente que son engagement, qui risque d'être un travail de très longue haleine, fait partie intégrante de la lutte pour la démocratisation de ce pays.